



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

MALADIÈRE . DRAPEAU . CLEMENCEAU

Compte rendu du : 26/03/2019

I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

- projets 2017/2018 – point d'étape
- vote et hiérarchisation des projets 2019

III. VIE DE QUARTIER

- Maison Maladière - actualité

IV. INFORMATIONS DIVERSES

- dématérialisation des demandes d'admission en crèches
- rencontres écocitoyennes du 7 avril 2019
- le chantier du musée des Beaux Arts comme vous ne l'avez jamais vu – présentation du film

LISTE DES MEMBRES

COLLÈGE DES HABITANTS

PERSONNES RESSOURCES

1. Chantal FURT **Présente**
2. Jacques MENUET **Présent**
3. Édith EICHELBRENNER **Présente**
4. Michael LE BONNIEC **Présent**

JEUNES

5. Anthony KLEINHANS **Présent**
6. Alexandre PATEL **Présent**

HABITANTS

7. Cyril BORGET **Absent**
8. Maud BORGET **Absente**
9. Jamila BOUKTIBA **Présente**
10. Fatiha CHAHRI **Présente**
11. Jérôme COLLIN **Absent**
12. Sylvie COULON **Présente**
13. Laure COUPEY **Excusée**
14. Daniel DELAITRE **Présent**
15. Stéphanie LOTH **Présente**
16. Martine MAIRET **Excusée**
17. Marie PELLETIER **Présente**
18. Danièle PICCOLO **Excusée**
19. Frédéric PORLIER **Présent**
20. Véronique DIHO **Présente**
21. Yves REBOUL **Excusé**
22. Fabienne REYNIER **Absente**
23. Gérard ROUGET **Présent**
Coprésident habitant suppléant
24. Laurence RUET **Excusée**
25. Sébastien VIEIRA **Présent**
26. Miguel Angel TAMAYO-MEDINA **Présent**
27. Dominique PERRIN **Excusée**
28. Brahim BENSASSI **Absent**
29. Christiane GOSSE **Présente**
30. Alain GRENIER **Présent**

SUPLÉANTS

1. Laurence VILLIEN **Absente**
2. François MARTIN **Excusé**
3. Jean-Marc RENARD **Absent**
4. Sophie PICARDAT **Absente**
5. Aurélien FOISSOTTE **Absent**
6. Juliane MOURIES **Absente**
7. Philippe BOURLON **Absent**
8. Maryline HATON **Excusée**

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS-ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Espace Socioculturel de l'ACODEGE (déménagement) **Excusée**
2. Grandir à la Maladière **Présente**
3. La Maison Maladière **Présente**
4. Vivre à la Maladière **Présente**
5. Un Tigre au Parc **Présent**
6. La Collecte Locale des Archives Cinématographiques **Absente**

COLLÈGE DES ÉLUS

1. Christine MARTIN Coprésidente élue titulaire **Présente**
2. Lionel BARD Coprésident élu suppléant **Présent**
3. Mohamed BEKHTAOUI **Présent**
4. Christine DURNERIN **Excusée**
5. Emmanuel BICHOT **Absent**

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

1. Chantal BASSET **Présente**
2. Aurélie DA SILVA **Présente**
3. Cécile LEVANNIER **Présente**
Coprésidente habitante titulaire
4. Alain PELLETIER **Présent**
5. Anne VIAN **Excusée**

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

1 – TEMPS D'ECHANGE AVEC LES HABITANTS

Christine MARTIN présente l'ordre du jour et donne la parole aux personnes présentes.

Chantal BASSET rappelle que la journée de l'audition s'est tenue dernièrement dans le cadre de l'Observatoire de l'âge. Cet événement a eu lieu à la Maison des seniors en présence de 3 audioprothésistes. D'autre part, Chantal BASSET indique que la journée sur la mobilité aura lieu, en septembre, place de la République. Une information plus complète sera donnée lors de la commission du mois de juin. Chantal BASSET indique, également, qu'un guide des balades dans les parcs et jardins est en cours de distribution.

Stéphanie LOTH informe que France Bleu Bourgogne s'invite dans les quartiers de Dijon et délocalise son émission "le café des bourrus," diffusée en direct du lundi au vendredi de 11h à 13h. Elle sera :

- le lundi 25 mars à la *brasserie La Fontaine*, quartier de la Fontaine d'Ouche,
- le mardi 26 mars au *bar St Nicolas*, quartier République,
- le mercredi 27 mars à la *brasserie de la Marne*, quartier Clemenceau,
- le jeudi 28 mars à *La Brasserie*, quartier Grésilles,
- le vendredi 29 mars au *bar du Drapeau*, quartier Drapeau.

Stéphanie LOTH rappelle les difficultés de stationnement au moment de la sortie du péri-scolaire, rue Regnard.

Christine MARTIN et Lionel BARD indiquent que le service technique a déjà été saisi de ces difficultés et propose l'organisation d'une balade urbaine afin de réfléchir à des pistes de solution.

Élise BONIN demande si la question du passage de la rue Malraux à 30 km/h a été étudiée.

Lionel BARD précise que le service concerné a apporté les réponses suivantes : les observations montrent que les vitesses ne sont pas déraisonnables notamment aux heures de pointe et aux heures d'entrées/sorties de l'école. Toutefois, des améliorations sont possibles en réalisant un marquage au niveau de la courbe afin de bien délimiter les deux sens de circulation par une ligne pointillée (la ligne continue n'est pas souhaitable car elle sera franchie fréquemment par les usagers prenant ou sortant une place de stationnement en bataille). D'autre part, Lionel BARD confirme le déplacement du radar pédagogique devant l'école Clemenceau dans les jours qui viennent (il était placé jusqu'alors devant l'école du Drapeau). Les frais de déplacement seront supportés par le service. De plus, le feu clignotant qui signale la sortie d'école sera remis en service dans le même temps.

Michael LEBONNIEC indique que, lorsque l'on vient de la rue Ledru Rollin en direction de la rue Malraux, le stationnement des véhicules dans le virage empêche la visibilité et le croisement de deux véhicules est parfois difficile. Toutefois, il reconnaît que cela incite les conducteurs à ralentir.

Lionel BARD indique que la demande de supprimer une place de stationnement dans le virage va être transmise au service concerné.

Stéphane DUPAS fait remarquer que certains parents laissent tourner le moteur de leur véhicule pendant la dépose de leurs enfants devant les écoles. Il demande si une sensibilisation sur ce sujet est envisageable. Lionel BARD précise que la précédente mandature du conseil municipal d'enfants a travaillé sur cette problématique. Le document sur le « stop au ralenti » pourrait être distribué devant les écoles.

Lionel BARD indique que :

- les potelets devant le 25 rue Maréchal Franchet d'Esperey pour empêcher les véhicules d'empiéter sur l'entrée charretière seront installés prochainement (trois zones sont concernées)
- le marquage en double sens de la piste cyclable, rue Louis Blanc, sera effectué, en principe, avant juillet 2019
- le panneau "interdit aux chiens" sur le portail d'entrée situé rue de Beaumarchais, au stade de la Maladière, est en commande et sera posé prochainement

Christine MARTIN indique qu'une habitante a signalé que le lampadaire situé au 11 rue Sadi Carnot ne fonctionne plus.

Aurélié DA SILVA précise que cette demande aurait pu être transmise, directement, à allo-mairie qui permet de relayer avec efficacité la problématique au service concerné.

Christine MARTIN et Lionel BARD rappellent que le service allo-mairie est joignable par mail à allomairie@ville-dijon.fr ou par téléphone au 08 00 21 30 00 (n° gratuit).

Michel DUMONT confirme le sérieux du suivi du service allo-mairie qui rappelle systématiquement les demandeurs d'intervention.

2 – BUDGETS PARTICIPATIFS

- Projets 2018 – point d'étape

- Installation d'un potager d'herbes aromatiques au parc Clemenceau :

Élise BONIN rappelle que le service des espaces verts a validé l'emplacement situé à côté du site de compostage. Après discussion en groupe de travail, les membres ont choisi un modèle de bac à 6 côtés (voir photo). En complément, les deux bacs situés à l'entrée du parc, côté commerces, pourront également être utilisés pour planter des herbes aromatiques. Un conseil sur le type de plantations adaptées sera demandé au Jardin des Sciences.



Aucun budget ne sera imputé sur l'enveloppe allouée à la commission de quartier car le bac est fourni et installé par le service des espaces verts.

- Installation de sites de compostage :

Plusieurs groupes de travail se sont réunis sur ce projet à la demande de deux résidents des quartiers Junot et Franchet d'Esperey. Deux emplacements ont été validés par les services de Dijon métropole (voir photos ci-dessous) :

- le long du mur vers la station Divia-Vélodi Junot
- à l'angle des rues Franchet d'Esperey et Léon Mauris



Concernant le quartier Junot, Stéphane DUPAS explique qu'il a distribué 400 flyers afin de sensibiliser les résidents les plus proches. 8 personnes (principalement des femmes) ont répondu favorablement. Celles-ci vont pouvoir suivre une formation de guide ou référent composteur afin de prendre en charge, à terme, la gestion du site de compostage. L'idéal étant que celui-ci soit mis en place avant l'été.

Afin de stocker le matériel nécessaire au fonctionnement, une armoire pourrait être mise à disposition à l'intérieur de la salle Chambelland.

Concernant le quartier Franchet d'Esperey, Sébastien VIEIRA indique qu'il a procédé à un affichage dans les résidences voisines qui regroupent environ 300 logements. Aujourd'hui, le nombre insuffisant de retours ne permet pas d'envisager l'installation de ce site. L'appel à volontariat se poursuit.

Les deux sites peuvent bénéficier, à terme, d'une adduction d'eau.

Le budget alloué à ces projets est de 1 500 € par site (hors adduction d'eau).

- Installation d'un coffre à outils pour le site de compostage Clemenceau :

Michel DUMONT rappelle que ce projet fait suite à l'installation du site de compostage au parc Clemenceau. Celui-ci étant en plein essor, il est aujourd'hui nécessaire d'avoir un coffre pour y ranger les outils utiles au fonctionnement du site et, notamment, au transfert mensuel du contenu des bacs. Il rappelle que le service de l'éducation a donné son accord pour entreposer le coffre dans l'enceinte de l'école maternelle Clemenceau (voir photo) en prenant garde de bien définir les modalités d'utilisation. La Directrice de l'école a été informée. Pour la fabrication du coffre, la proposition de l'Office National des Forêts (ONF) a été retenue. Il sera constitué des mêmes matériaux que les boîtes à livres (bois de mélèze et trespas), pour une taille de 165 x 90 x 90 cm, avec fermeture par tringle, cadenas et fixation au sol. L'utilisation de ce coffre sera assurée par le groupe d'habitants qui gère le site de compostage sous la responsabilité de l'association « Un Tigre au Parc ».

Le budget est de 2 635 €.



- Aménagement de la promenade du Suzon :

Jacques MENUËL indique que, comme convenu, le revêtement de la promenade sera refait dans le même matériau qu'actuellement. Les travaux sont programmés pour le printemps.

Le budget est de 12 000 €.

- Création d'un espace de loisirs partagés à la Maison Maladière :

Cécile LEVANNIER explique que la Maison Maladière a souhaité quelques aménagements dans la cour située entre les deux bâtiments de la structure. Lors d'une réunion sur site avec les services techniques et les différents utilisateurs potentiels de cet espace (bibliothèque, centre de loisirs, halte garderie, club des seniors de l'ASCS) a été proposé :

- l'installation de tables de pique-nique et de bacs pour jardin (vers l'arbre près de la bibliothèque)
- l'installation d'un bac (pour plantes aromatiques) dans l'espace libre le long du mur
- le déplacement du banc situé sous l'arbre, le long du mur

Cette proposition d'aménagement sera présentée lors du prochain groupe de travail. Ce projet pourra se faire en collaboration avec le service des espaces verts ce qui devrait diminuer la part de dépenses de la commission de quartier.

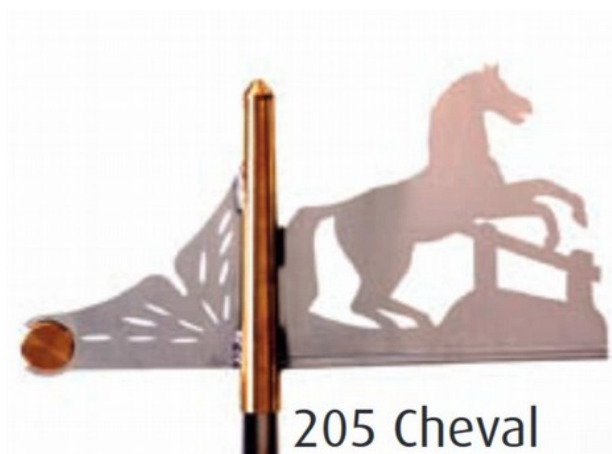
Le budget alloué à ce projet est de 3 500 €.

- Pose de trois girouettes sur les écoles du quartier :

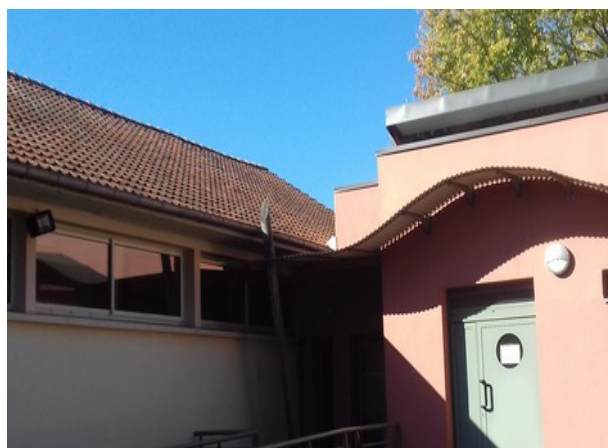
Frédéric PORLIER rappelle que ce projet porte une connotation symbolique tant sur la pratique de l'activité « orientation » que sur le fait que l'école est un lieu d'apprentissage de la vie en incitant les enfants à prendre une bonne direction. Il indique que, comme convenu, les Directeur(trice)s ont été informé(e)s du projet d'installer des girouettes sur les trois écoles du quartier. Les trois écoles ont choisi de faire voter l'ensemble des classes à partir des sept modèles proposés.

Le retour des votes est le suivant :

- école maternelle Clemenceau : « le cheval » sera installé sur le toit du préau



- école élémentaire du Drapeau : « le chat » sera installé à l'extrémité du bâtiment qui donne sur les rues Général Fauconnet et Romain Rolland.



- école élémentaire Maladière : « la caravelle » sera installée sur le bâtiment qui donne sur les rues Molière et Racine



Le budget alloué à ce projet est de 3 200 €

Concernant l'école de la Maladière, Mme SAUCY (Directrice) indique que la participation des élèves s'est faite par un vote sur les modèles proposés. Toutefois, une pré-sélection avait été faite par le conseil des maîtres. Les enfants ont ensuite donné un ordre de préférence, de 1 à 3, sur les 3 modèles proposés. Cela a été l'occasion de faire un cours sur le vote et les élections avec les élèves. La caravelle est donc arrivée en tête des votes. Une des raisons de ce vote est liée à son étude en classe.

Stéphanie LOTH fait part de son étonnement quant à la proposition d'une girouette avec un chasseur. D'autre part, elle regrette qu'il n'y ait pas eu un choix faisant référence à Dijon, type « une chouette ». Lionel BARD précise que la remarque avait été faite au groupe de travail. Toutefois le catalogue a été proposé dans son intégralité aux votes des enfants.

Concernant la proposition d'installer le voile d'ombrage dans la cour de l'école, Mme SAUCY indique que cela rentre dans le cadre d'un projet de réaménagement de la cour de récréation avec un espace « détente » (au calme, avec repos et lecture...).

Christine MARTIN précise que ce voile d'ombrage était initialement installé dans le square Giraud au dessus du toboggan des petits. Celui-ci a été récupéré suite à une dégradation. Les membres de la commission ont souhaité qu'il soit réinstallé dans une école du quartier.

Jacques MENUUEL fait remarquer qu'il est judicieux que ce voile reste dans le quartier.

- Installation de bornes de recharge pour Smartphone :

Sylvie COULON rappelle que l'objectif est d'installer dans des secteurs passagers (parc et jardin ou autres) des bornes pour permettre une recharge rapide des Smartphones ou tablettes. Un premier groupe de travail s'est tenu sur ce projet. Plusieurs options sont possibles pour le fonctionnement de ce type de bornes :

- soit par raccordement au réseau électrique (compliqué en extérieur, notamment dans les parcs et jardins)
- soit par moyen mécanique (pédalage)
- soit par énergie solaire

Six espaces répertoriés vont être soumis à la validation des services techniques :

- l'esplanade sous l'auditorium (à proximité de la station Divia-Vélodi)
- le parc du Drapeau
- le trottoir au début de l'avenue Garibaldi
- la placette Jardillier
- aux abords de la cité judiciaire
- l'esplanade devant le bâtiment de Dijon métropole

En fonction des sites retenus, il conviendra de choisir le modèle de borne le plus adapté et d'étudier le coût et les modalités de son installation.

Le budget alloué est de 6 000 €.

Christine MARTIN précise qu'un prochain groupe de travail est fixé le jeudi 4 avril à 18 h en mairie centrale, salle Gilbert LAFORGUE afin de faire le point sur tous les projets en cours.

Cécile LEVANNIER rappelle que, concernant la hiérarchisation des budgets participatifs, le budget global est de 40 000 €. Elle propose aux personnes présentes de défendre leur projet. En cas d'absence du porteur de projet, un membre de la commission le présentera à sa place.

- Projets 2019 – hiérarchisation et vote

PROJETS REALISABLES – MALADIERE/DRAPEAU/CLEMENCEAU			
NOM	N°	DESCRIPTIF ET REPONSE	PRIORISATION
Claire GUIRADO	1	<p><u>Un square Giraud plus vert</u> : <i>Stéphanie LOTH présente le projet</i></p> <p>Le square Général Giraud est le seul, pour les enfants, à proximité de l'école Maladière. Il est difficile de s'installer l'été sur le sol car il est principalement recouvert de sable. Serait-il possible de réaménager des parties herbées ?</p> <p>Réponse : le square Général Giraud a déjà bénéficié de beaucoup d'aménagements, par la commission de quartier, ces dernières années : installation de jeux pour les enfants et d'une table de pique-nique et de jeux pour les adultes. Toutefois, un réaménagement plus global avec d'autres installations et/ou la mise en place d'aire de pique-nique pourraient être envisagés.</p> <p>Budget prévisionnel : 10 000 €</p>	
Madeleine OLIVES	2	<p><u>Bancs sur l'avenue du Drapeau</u> : <i>Chantal BASSET présente le projet</i></p> <p>Serait-il possible d'installer quelques bancs (en matière qui ne favorise pas les tags) sur l'avenue du Drapeau ?</p> <p>Réponse : l'avenue du Drapeau est longue et certains secteurs sont déjà pourvus de bancs. Il pourrait être envisagé d'étudier l'installation de nouveaux bancs sur certaines portions de l'avenue.</p> <p>Budget prévisionnel pour 6 bancs : 5 000 €</p>	
Jessica BATHELIER	3	<p><u>Boîte à dons</u> : <i>Alain PELLETIER présente le projet</i></p> <p>Demande d'installation d'une "givebox", ces boîtes (sur le principe des boîtes à livres déjà présentes dans le quartier) qui permettent l'échange d'objets entre voisins. Les habitants seraient invités à venir y déposer des objets dont ils ne veulent plus mais qui pourraient servir à d'autres. Ceci permet de lutter contre le gaspillage tout en créant du lien social.</p> <p>Réponse : pour qu'un tel projet puisse vivre, il est nécessaire qu'il soit accompagné et porté par une structure porteuse afin que les contenus déposés dans la boîte à dons soient vérifiés. Si ce projet est retenu, la boîte à dons pourrait être installée dans l'enceinte d'une structure de quartier.</p> <p>Compte tenu de l'absence d'expérience significative, le chiffrage devra être affiné dans le cas où le projet serait retenu.</p> <p>Budget prévisionnel : 2 000 €/boîte</p>	
Élise BONIN	4	<p><u>Agrandissement de l'aire de jeux des petits au Parc Clemenceau</u> :</p> <p>Je propose l'agrandissement de l'aire de jeux des petits, au parc Clemenceau, jusque derrière le préau de l'école primaire. Je propose d'ajouter des jeux plus adaptés aux enfants âgés de 18 mois à 3 ans : type balancelle à double au quadruple places sur ressort, de balançoire à sièges et d'un petit toboggan avec cabane. L'ajout de bancs pour les parents serait le bienvenu aussi.</p> <p>Elise BONIN GERMAIN: projet soutenu par les 6 parents d'élèves élus de l'école maternelle Clémenceau, Mme LAPOSTOLLE assistante maternelle du quartier, Mme DA SILVA , Mme</p>	

		<p>BUFFARD et Mme BERNARD parents d'élève de l'école maternelle Clémenceau.</p> <p>Réponse : ce projet peut être envisagé en collaboration avec le service des espaces verts.</p> <p>Budget prévisionnel : 13 000 €</p>	
Jacques MENUET	5	<p><u>Aménagement de la traversée de la rue Marbotte au niveau de la rue du Général Mangin</u> :</p> <p>La traversée de la de la rue Marbotte, en provenant de la rue Général Mangin, est difficile. En effet, celle-ci se fait par plusieurs passages mais sur un revêtement en terre entre des arbres. Serait-il possible de prévoir une traversée, unique assez large, avec un revêtement plus propre (cailloux, enrobé etc...) doublée d'un passage piéton sur la rue ?</p> <p>Réponse : la mise en place d'un passage protégé ne relève pas du dispositif des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p> <p>Le projet d'aménagement des abords peut être présenté au titre des budgets participatifs.</p> <p>Budget prévisionnel : 3 000€</p>	
Frédéric PORLIER	6	<p><u>Restauration de la plaque commémorative à la mémoire de Jeanine LEJARD</u> :</p> <p>Sur sa façade de la caserne VAILLANT, avenue Garibaldi, est fixée une plaque à la mémoire du Maréchal VAILLANT. Hors, cette caserne doit aussi son nom au sous-lieutenant LEJARD, résistante et dijonnaise. La plaque qui rend hommage à cette dernière, située rue Auguste Frémiet, est peu visible et délabrée.</p> <p>Je propose que cette plaque soit restaurée et déplacée à côté de celle du Maréchal VAILLANT au 22-24 avenue Garibaldi.</p> <p>Réponse : ce projet peut être envisagé dans le cadre des budgets participatifs en accord avec l'Etat Major de la caserne qui est favorable à cette demande. Il conviendra, toutefois, d'évaluer l'état de la plaque et d'étudier la possibilité de la déplacer sans la détériorer.</p> <p>Budget prévisionnel : 2 000€</p>	
Cécile LEVANNIER	7	<p><u>Installation d'un brumisateur dans le Parc du Drapeau</u> :</p> <p>Comme cela se fait déjà dans de nombreux espaces publics, je demande l'installation d'un brumisateur dans le Parc du Drapeau. Ceci afin de créer un espace de rafraîchissement et de bien être pour petits et grands durant la période d'été où la chaleur est de plus en plus intense. Ce procédé est écologique et économique avec une faible consommation d'eau et d'électricité.</p> <p>Réponse : ce projet pourrait être envisagé dans la continuité des aménagements déjà réalisés dans ce parc.</p> <p>Budget prévisionnel : 20 000 €</p>	
Christiane GOSSE	8	<p><u>Aménagement de la placette Jardillier</u> :</p> <p>Je propose un réaménagement de la place : enlever le grillage qui entoure cet espace, changer le type de plantations et créer un cheminement pour éviter dans faire le tour. Déplacer le banc.</p> <p>Réponse : Ce projet peut être envisagé en collaboration avec le service des espaces verts.</p> <p>Budget prévisionnel : 10 000 €</p>	
Marie-Françoise DODET	9	<p><u>Installation d'une boîte à livres à Dijon métropole</u> : <i>Gérard ROUGET présente le projet</i></p> <p>Plusieurs agents de la métropole ont émis le souhait de disposer d'une boîte à livres sur leur lieu de travail, c'est à dire à Drapeau. Afin de ne pas trop sectoriser cette demande, la boîte aux livres pourrait être installée derrière le bâtiment de la métropole, dans le jardin, afin d'être mis en commun avec les habitants du quartier qui se trouve juste derrière (Heudelet).</p>	

		<p>Réponse : cette demande est recevable au titre des budgets participatifs. Budget prévisionnel : 1500€ pour une boîte simple, 2000 € pour une double</p>	
		Projet déjà prévu	
Élise BONIN	1	<p><u>Bacs à fleurs</u> :</p> <p>Je propose que les bacs à fleurs du parc Clemenceau, actuellement vides, situés vers les rampes d'accès non loin de la boulangerie, soient fleuris. Au delà de l'aspect esthétique, cela permettrait d'éviter qu'ils soient confondus avec des poubelles. Le choix de plants tels que lavande, cosmos, phacelie par exemple pourrait être opportun pour apporter de la nourriture aux abeilles qui en manque cruellement.</p> <p>Réponse : un projet de plantation d'herbes aromatiques est en cours dans ce parc. Le service des espaces verts a donné son accord pour l'utilisation de ces bacs pour accueillir quelques plants. Ces derniers seront fournis et installés en partenariat avec le Muséum-Jardin des Sciences. Toutefois, il conviendra de choisir des essences nécessitant le moins d'entretien possible car ce sont les habitants qui devront gérer ces espaces.</p>	Déjà prévu

NOM	N°	INTER-QUARTIERS REALISABLES DESCRIPTIF ET REPONSE	PRIORIS ATION
Marlène JACQUIER	1	<p><u>Composteur pour chaque résidence dijonnaise</u> :</p> <p>Pourquoi ne pas mettre en place pour chaque copropriété un composteur ce qui permettrait de recycler les déchets « verts » qui pourraient ensuite être utilisés dans les espaces verts des copropriétés ou dans les espaces verts dijonnais ?</p> <p>Réponse : Un site de compostage de quartier pourrait répondre à cette demande mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir environ 10 m² d'espaces verts pour installer la placette de compostage - une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...), - avoir de 2 à 6 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants), - et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon. <p>Pour information, plusieurs placettes de compostage existent déjà dans presque chaque quartier de la ville de Dijon.</p> <p>Pour plus d'informations : https://www.trionsnosdechets-dijon.fr</p> <p>Budget prévisionnel : 1 500 €</p>	
Georges MEZUI NGUEMA	2	<p><u>Énergie verte</u> :</p> <p>Le but de ce projet est de réduire la consommation d'énergie, tout en incitant les utilisateurs à faire du sport. Vous êtes en balade dans nos parcs à Dijon, vous voyagez dans l'une des gares de Dijon, vous êtes au Lac-Kir ou dans des jardins partagés, vous vous rendez compte que la batterie de votre portable ou tablette est faible, ne désespérez plus. Vous tomberez sur une drôle de table à pédales avec des sièges de scooter appelée "We-bike". Sur cette table, plusieurs prises de courant sont fixées, chaque prise est reliée à un alternateur à pédales placé sous un siège de scooter. Le We-bike, est comme un vélo d'appartement vissé à une table de séjour, posé au milieu d'un hall de gare, parc, restaurants, lieux de travail, jardins partagés ou vers les lacs (Lac Kir à Dijon)...</p> <p>Réponse : techniquement ce projet est réalisable mais la question de la maintenance et des coûts associés sont à prendre à compte car ils ne peuvent être impactés sur le budget participatif (coût de fonctionnement et non d'investissement).</p> <p>Plusieurs modes de production électrique de la borne existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Soit par raccordement au réseau électrique ◦ Soit par moyen mécanique (pédalage) ◦ Soit par énergie solaire <p>Les deux dernières solutions sont autonomes et sans risque.</p> <p>Ces bornes sont souvent proposées en location, à l'achat ces bornes coûtent entre 2000 € et 3000 € la borne.</p> <p>Quelques liens utiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Bornes à pédales http://wewatt.com (société belge basée à Louvain) ◦ Bornes solaires http://www.wattcom.fr http://www.advansolar.com http://somophone.com/ ◦ Bornes traditionnelles fonctionnant sur réseau électrique https://www.chargebox.fr/ http://www.towercharge.fr/ http://www.powertel.fr http://somophone.com/ http://gidophone.fr <p>◦ quelques informations sur les dispositifs adaptables aux vélos https://www.citycyle.com/20599-comment-recharger-son-smartphone-a-velo/</p>	

Olivier BERTAT	3	<p><u>Installation d'une table en bois adaptée aux personnes à mobilité réduite</u> : <i>Stéphanie LOTH présente le projet</i></p> <p>Installation d'une table en bois adaptée pour une personne en fauteuil roulant. Par exemple au parc de l'Arquebuse, ou dans chaque parc pouvant accueillir de telles tables</p> <p>Réponse : projet réalisable. Coût d'une table avec la pose : 1200 euros</p>	
Élise BOSSET	4	<p><u>Fresque d'art contemporain derrière la Maison des Associations</u> :</p> <p>L'objectif de ce projet est la réalisation d'une fresque de type art contemporain pour embellir le mur qui se trouve à l'arrière de la Maison des Associations et apporter un peu de couleur et de gaieté aux habitant.e.s du quartier ainsi qu'aux associations hébergées. Idéalement, la fresque serait réalisée par un.e artiste local.e de façon participative avec les usagers du quartier. Le mur mesure plusieurs dizaines de mètres de long et environ 2m50 au plus haut.</p> <p>Réponse : ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques des services concernés. Budget prévisionnel : 15 000 €</p>	
Sabrina MAROC	5	<p><u>Le premier frigo solidaire de Dijon</u> : <i>Mohamed BEKHTAOUI et une bénévole de l'association présentent le projet</i></p> <p>Notre concept est simple : un frigo en libre-service chez un commerçant mais en extérieur, à la portée de tous et où chacun peut déposer ou prendre de la nourriture gratuitement et quand il le souhaite. Objectif: limiter le gaspillage alimentaire, contribuer à la solidarité locale, créer du lien social. Suite aux budgets participatifs de 2018 nous avons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - créé le groupe des Frigos Solidaires Dijon qui fédère + de 200 personnes - rencontré plus d'une vingtaine d'hôtes potentiels - organisé des temps d'échange public pour présenter notre démarche - lancé d'une campagne d'affichage dans Dijon pour trouver un hôte - échangé avec des associations, des élus, des bénéficiaires pour recueillir leurs retours - répondu aux questions des médias : Bien Public, Dijon Magazine, Dijon l'Hebdo... <p>En un an 25 frigos solidaires qui ont pris place dans la vie quotidienne de 20 villes françaises. Alors à notre tour de concrétiser notre engagement social et environnemental !</p> <p>Réponse : ce projet est réalisable sous réserve de trouver un/une structure porteuse (restaurant, magasin..) qui permettra de le faire vivre et de l'alimenter.</p> <p>Budget prévisionnel : 1 300 €</p>	
		Projets déjà prévus	
Jules MARTIN	1	<p><u>Dijon zéro déchets</u> :</p> <p>La ville de San Francisco aux Etats-unis a fait le pari du zéro déchets. Si une ville américaine peut le faire, la future capitale européenne de l'écologie doit en être capable. Le reportage ci-dessous explique comment y arriver.</p> <p>Réponse : votre projet ne rentre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p> <p>Pour votre information, Dijon Métropole ne propose pas de défi sur le zéro déchet avec un accompagnement à la mise en place d'actions. En revanche, elle propose différents ateliers pour mettre en pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des ateliers upcycling avec la Recyclade : 10 ateliers - une gratifieria en juin - un village de la réparation en lien avec la grande braderie organisée par Shop in Dijon - des initiations au compostage 2 fois par an avec l'association Arborescence - des ateliers pour apprendre à fabriquer ses produits cosmétiques et produits d'entretien au naturel - un marché de Noël du réemploi... 	DEJA PREVU

Sylvie ZINGUERLET	2	<p><u>Protéger les oiseaux :</u> La population des oiseaux est en constante diminution : - 30% en 20 ans. Tout comme les abeilles , les oiseaux doivent être protégés. Je propose l'installation de nichoirs dans les endroits propices : dans nos parcs, nos squares, nos allées. Les nichoirs doivent être hors de portée des chats , grands prédateurs des oiseaux en ville.</p> <p>Dans chaque école, on pourrait avoir au moins un arbre, au moins un nichoir. Dans chaque EHPAD aussi...et un écolier, un senior pourrait y déposer de la nourriture, de l'eau. Ce n'est qu'une action modeste pour protéger les oiseaux mais cela peut être une action "lanceur d'alerte " qui pourra déclencher d'autres actions. Ps : merci de bien vouloir me donner des nouvelles de cette proposition</p> <p>Réponse : plusieurs projets de construction de nichoirs existent sur l'agglomération Dijonnaise. Il convient de se rapprocher de Latitude21 ou bien de l'association LPO qui proposent des ateliers à la construction de nichoir.</p>	DEJA PREVU
-------------------	---	--	---------------

Christine MARTIN rappelle que tous les membres peuvent voter sauf les élus et les suppléants. Concernant le choix des projets, elle précise que les budgets affectés peuvent être modulés à la marge. Il convient que le coût total des projets retenus soit égal à 40 000 €

Après discussion entre les membres, le vote permet de hiérarchiser les projets suivants :

- Installation d'une table pour les personnes à mobilité réduite : 22 voix avec un budget de 1 200 €
- Installation de bancs sur l'avenue du Drapeau : 18 voix avec un budget de 5 000 €
- Agrandissement de l'aire de jeux des petits au parc Clemenceau : 17 voix avec un budget de 12 500 €
- Installation d'un frigo solidaire : 16 voix avec un budget de 1 300 €
- Installation d'un brumisateur dans le parc du Drapeau : 15 voix avec un budget de 15 000 €
- Aménagement de la placette Jardillier : 14 voix avec un budget de 5 000 €

Soit un budget global de 40 000 €

HORS DISPOSITIF – MALADIERE/DRAPEAU/CLEMENCEAU

NOM		DESCRIPTIF ET REPONSE
Colette SCHMITT	1	<p><u>Nuisance de fumée de cheminée</u> :</p> <p>Nous souhaitons signaler des nuisances dues à la cheminée de notre voisin (nous résidons au 18 rue Jean Poncelet). Nous avons deux enfants en bas âge, dont un bébé asthmatique et nous respirons, six mois dans l'année, ces émanations nocives. Après renseignement et étude des services de la mairie de Dijon, la cheminée est située à une distance réglementaire de notre habitation. Toutefois, les constructions actuelles, avec le rapprochement des maisons les unes des autres, ne répond plus à cette réglementation. Il pourrait être intéressant d'engager une vraie réflexion sur l'utilisation des cheminées en centre ville pour le bien-être de tous.</p> <p>Réponse : ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatif mais sera transmis au service concerné.</p>
Jacques CAGNOUX	2	<p><u>Nettoyage des trottoirs et des caniveaux rue de Metz</u> :</p> <p>Les trottoirs et les caniveaux de la rue de Metz sont constamment encombrés de débris (papiers, canettes, sacs plastiques, crottes de chiens,...). Des verbalisations systématiques pour manquement aux règlements seraient les bienvenues. Dans cette rue, peut-on marquer les emplacements de stationnement au sol, afin d'empêcher les voitures de stationner devant les sorties de cours intérieures ?</p> <p>Réponse : ces demandes, non éligibles au titre des budgets participatifs, seront transmises aux services concernés.</p> <p>Pour information, en mars 2017, la ville de Dijon a lancé une grande campagne de propreté urbaine dont le but était de renforcer le degré de prise de conscience et le civisme des habitants. Après de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation menées ces dernières années, la municipalité franchit un cap en intégrant à l'opération un volet répression. Les auteurs d'actes d'incivilités, quotidiens et parfois jugés anodins, sont désormais sanctionnés à hauteur de 68€ grâce à une nouvelle disposition législative. Cette disposition concerne notamment les propriétaires de chiens qui ne ramasseraient pas les déjections de leur animal de compagnie. En effet, depuis le 21 septembre 2017, les agents de la brigade verte et de la police municipale verbalisent les auteurs d'incivilités qui sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€. Une contravention de troisième classe nouvellement créée par le décret du 25 mars 2015 pour tout déchet jeté dans un lieu public. Les policiers municipaux sont donc habilités à verbaliser sur cette base sans avoir besoin de recourir à un arrêté municipal.</p>
Marie-France PEREIRA	3	<p><u>Passages protégés aux abords de la rue des Varennes</u> :</p> <p>Ne peut-on pas prévoir un passage protégé sur la rue des Varennes, à hauteur des rues Charles Bombonnel, Curtat et Saint Martin, ainsi que sur la rue Abbé Débris à hauteur de la rue des Varennes ?</p> <p>Réponse : cette demande, non éligible au titre des budgets participatifs, sera transmise au service concerné.</p>
Catherine ALLONCLE	4	<p><u>Installation d'un panneau indicateur, boulevard de Champagne</u> :</p> <p>Peut-on installer un panneau indicateur afin de guider les utilisateurs de la CPAM, nouvellement installée 10 boulevard de Champagne, à partir de la rue Marbotte, de l'avenue des Ducs d'Occidents et du boulevard Raymond Poincaré ?</p> <p>Réponse : cette demande, non éligible au titre des budgets participatifs, sera transmise au service concerné.</p>

<p>Nadège COUREAU</p>	<p>5</p>	<p><u>Mettre la rue Lafayette en sens unique :</u> La rue Lafayette est de plus en plus fréquentée par les véhicules à moteur avec des vitesses excessives. Peut-on prévoir de la mettre en sens unique avec un panneau de limitation de vitesse ? Le revêtement de cette rue est, également, en mauvais état. Réponse : cette demande, non éligible au titre des budgets participatifs, sera transmise au service concerné.</p>
<p>Élise BONIN</p>	<p>6</p>	<p><u>Installation de pavés à l'entrée de l'espace pelouse au parc Clemenceau :</u> Je propose la pose de pavés à l'entrée de l'espace pelouse au parc Clemenceau afin d'éviter d'abimer l'herbe et de rendre le passage difficile par temps de pluie. Réponse : ce projet entre dans les prérogatives du service des espaces verts en charge de l'entretien du parc. Cette demande lui sera transmise.</p>

HORS DISPOSITIF – INTER-QUARTIERS		
NOM	N°	DESCRIPTIF ET REPONSE
Nicolas ORANGE	1	<p><u>Revenir à la gratuité des stationnements :</u> Nous n'avons jamais été concerté pour le stationnement payant dans notre quartier. J'habite rue Fevret, il n'y a toujours pas assez de place pour stationner, je ne vois aucune raison à ce que les habitants payent 10 € chaque mois.</p> <p>Réponse : ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</p>
Christine MICHAUD	2	<p><u>Priorité aux vélos et piétons :</u> Boulevards des Allobroges, Pascal Pompon faire du vélo dangereux, trottoirs mauvais état : faire 2 voies de circulation pour voitures, 2 pour vélo, refaire trottoirs circulation limitée 30 Km h, ralentisseurs, radars pas suffisants, trop grande vitesse des voitures et pire des motos, les voitures ne doivent être que tolérées en agglomération et c'est bon pour le climat...</p> <p>Réponse : ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</p>
Yvette LOUSTAUD	3	<p><u>Modifier le style de plot mis pour les chicanes :</u> Les plots blancs installés rue de Montchapet ou rue de Jouvence ne sont pas assez solides et sont souvent endommagés. Est-il possible qu'ils soient remplacés par des plots en dur ?</p> <p>Réponse : ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</p>
Xavier MARION	4	<p><u>Théâtre streetart échecs :</u> Avoir une salle pour développer les projets</p> <p>Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Toutefois, il convient de se rapprocher des structures de quartier (MJC, Maison Phare, Tempo.....etc) pour obtenir une salle ou bien se faire aider au montage des projets.</p>

3 – VIE DE QUARTIER

• Maison Maladière – point d'actualité

Dominique VERCHERAND (Directeur) présente l'actualité.

Vie associative :

Le 12 avril prochain verra la constitution de l'association La Maison Maladière. Il s'agit d'une première étape qui permettra aux adhérents de la Maison Maladière de prendre une part plus importante à l'égard des orientations et de la déclinaison pratique du projet de notre maison. C'est l'occasion autour de notre structure de faire vivre une véritable vie associative.

Jeunesse : 11-17 ans

Le programme du mois d'avril est disponible dans chaque accueil de la Maison Maladière. Il est également disponible via :

- Notre page facebook : Accueil Jeunes La Maison Maladiere
- Notre Instagram : accueiljeunesmaladiere
- Prochainement sur notre site internet en cours de réalisation.

Des activités variées tous les jours, un séjour durant les vacances, des projets de jeunes...

Animation Locale :

31 mars de 9.30 à 16.30 : stage de dessin et modelage

6 avril 9.30 à 11.30 : stage de naturopathie

14 avril et 15 juin 10.00-12.00: en soutien à l'association Hando-France qui lutte contre l'endométriose nous proposons deux séances de fitness- Zumba. Tarif 5 euros

29, 31 mai et 1^{er} juin : représentations théâtrale au théâtre de la Fontaine d'Ouche : 17.30 spectacle de comédia del'arte avec masque (création). 20.15 Monsieur De Pourceaugnac (Molière)

Concert piano : 8 juin 14H30 et 17h

Concert 14 juin 20.00 : groupes de jeunes et moins adhérents de la Maison Maladière

Concert en partenariat avec la bibliothèque Maladière : 22 juin avec le groupe dijonnais Zilicat's

15 juin : Fête des 3 quartiers autour du thème du développement durable et biodiversité au square Pascal

16 juin de 10.00 à 17.00 : grafitéria en partenariat avec le panier d'honoré, AMAP accueillie chaque vendredi entre 12.00 et 13.30 à la Maison Maladière.

12 juillet : Ciné plein air. Possibilité à tous les habitants de participer à l'élection du film qui sera projeté.

Animations Familles :

La petite pause le 11 avril : pour les parents et leur(s) enfant(s) de 0 à 3 ans. La thématique sera celle de la motricité autour d'un parcours.

Atelier parents/enfants autour de la gymnastique et l'éveil corporel chaque vendredi. Pour les parents et les enfants à partir de 18 mois jusqu'à 24 mois

Sortie famille au mois de mai en construction avec nos adhérents.

4 – INFORMATIONS DIVERSES

- **Dématérialisation des demandes d'admission en crèches**

Dématérialisation des demandes d'admission dans les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant

Les objectifs de la démarche : il est constaté que les parents utilisent de plus en plus facilement l'outil informatique pour nombre de leurs démarches quotidiennes. C'est d'ailleurs déjà le cas pour plusieurs services de la Ville de Dijon qui ont déjà instauré la dématérialisation pour leurs inscriptions (restauration scolaire, extra-scolaire, sports etc), Cette dématérialisation des demandes d'admission dans les structures de la Petite Enfance concernera aussi bien l'accueil régulier (accueil dont le rythme est prévu et organisé avec les parents de manière récurrente) que l'accueil occasionnel (besoins ponctuels). La procédure : la dématérialisation des inscriptions est soumise à l'obligation d'être domicilié sur la Ville de Dijon, de disposer d'un compte mydijon et d'un dossier famille. Elle s'effectuera par l'intermédiaire d'un formulaire de préinscription à remplir sur la plateforme dédiée, avec un choix maximal de 2 vœux, que la demande porte sur l'accueil régulier ou occasionnel.

Les inscriptions définitives continueront d'être soumises à l'accord de l'une des 4 commissions annuelles d'attribution. Entre les commissions, les demandes seront traitées en flux continu, en fonction de la liste d'attente et des places libérées dans les structures. Les échanges et réponses se feront par mail.

Échéance : la mise en œuvre est prévue pour le mois d'avril 2019. Toutes les demandes faites antérieurement à la dématérialisation ont été réinjectées automatiquement dans l'outil.

Conclusion : le processus de pré-inscription ne change pas. Seul le formulaire est dématérialisé. Si cette dématérialisation offre une simplification et une réactivité plus grande, il n'en demeure pas moins qu'un accueil personnalisé sera toujours proposé, tant par le service des admissions de la Petite Enfance, que par les informations données par AlloMairie, que par la cellule accueil du 11 rue l'Hôpital et dans les mairies annexes.

- **Rencontres écocitoyennes du 7 avril 2019**

Devenez « curieux de nature » avec le Jardin des sciences & Biodiversité et le service Démocratie Locale

Dimanche 7 avril, de 10h à 12h et de 14h à 17h, dans le parc de l'Arquebuse,

les citoyens deviennent acteurs pour la biodiversité.

Une journée de découvertes et de partage en perspective pour petits et grands.

Le Jardin des sciences & Biodiversité et le service Démocratie Locale s'associent pour organiser une journée de participation citoyenne le dimanche 7 avril. Cet événement, ouvert à tous et gratuit, propose aux habitants de contribuer à l'amélioration des connaissances sur la nature urbaine/péri urbaine et sa biodiversité. Une journée dédiée à la nature pour comprendre le rôle, l'importance et l'intérêt que nous avons tous à nous comporter comme des citoyens responsables de notre environnement.

Les commissions de quartier favorisent l'émergence de l'écocitoyenneté. Les habitants montrent notamment, à travers les budgets participatifs, qu'ils sont soucieux de leur environnement, à court mais aussi à long terme. Un marché bio, des hôtels à insectes, un poulailler, des bacs à compost, des opérations de nettoyage, des installations d'arceaux à vélos, etc. La multiplication des jardins partagés traduit également cet engagement des Dijonnais pour une écologie pratique et conviviale. Dans tous les quartiers, dans toutes les commissions, des personnalités sont sensibles à ces questions d'environnement. Elles ont la capacité de transmettre cette prise de conscience écocitoyenne en créant du lien social et en permettant de réaliser des économies financières. L'objectif de cette journée est de faire découvrir les nombreuses actions existantes mais aussi collecter des idées, échanger, s'interroger sur le rôle que chacun peut jouer pour un retour de la nature en ville.

La contribution des habitants à la connaissance de la biodiversité est aujourd'hui possible avec les sciences participatives. En effet, avec l'appui des protocoles nationaux Vigie nature, développés par le Muséum National d'Histoire naturelle, l'observatoire de la biodiversité urbaine sollicite tous les habitants intéressés. Que vous soyez naturaliste débutant, expérimenté, simple passionné ou juste curieux de nature ! vous êtes invités à participer à la collecte d'informations sur la faune et la flore.

Cette démarche participative permet à chacun de mieux connaître la biodiversité de son quartier, d'échanger avec d'autres observateurs, d'apporter sa contribution au monde scientifique et à la préservation de la biodiversité.

Lors de cette journée, l'équipe du Jardin des sciences présentera sous forme d'ateliers ludiques les différents protocoles de sciences participatives. Simples et rigoureux, ils sont à la portée de chacun d'entre nous.

Ce sera le jour pour Dijon et son Jardin des sciences & Biodiversité de devenir officiellement le 1er relais local des programmes nationaux des « sciences participatives au jardin », initiés par le Muséum National d'Histoire naturelle dans le cadre du programme d'investissement d'avenir « 65 millions d'observateurs ».

A cette occasion, deux nouveaux protocoles de l'observatoire de la biodiversité des jardins, « papillons » et « bourdons » sont présentés pour permettre de suivre l'évolution des populations de papillons et de bourdons. Le comptage peut s'effectuer dans un jardin privé, public ou sur un balcon. Une fois que vous avez localisé et décrit votre jardin, vous pouvez commencer à observer.

Ces 2 « nouveautés » viennent compléter les 3 protocoles déjà actifs : « opération escargots », « sauvages de ma rue » et « SPIPOLL » (Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs).

Et si vous souhaitez aller plus loin et changer vos habitudes au quotidien, cette journée est la votre...

Au programme :

- Découverte de tous les programmes de sciences participatives (en continu)
- Du compostage... à la maturation : transfert de bac à 11h
- Initiation au compostage et au tri sélectif (en continu)
- Stand « Je jardine au naturel » avec Arborescence (en continu)
- Atelier « grainettes », je lance des bombes à graines pour semer la biodiversité (en continu)
- Stand « Je composte » avec les Ambassadeurs du tri (en continu)
- Visite guidée à 15h de l'exposition du Jardin des sciences & Biodiversité « Nature Incognito : la face cachée des villes » (planétarium)

Un programme pour découvrir la nature autrement, ailleurs en participant à l'enrichissement des données sur la faune et la flore près de chez nous.

Tous les acteurs, les partenaires agissant au quotidien en faveur de la biodiversité seront présents afin de sensibiliser le public aux nombreuses actions de "Dijon métropole, c'est ma nature, j'agis pour la biodiversité".

- **Le chantier du musée des Beaux-Arts comme vous ne l'avez jamais vu-présentation du film**

Christine MARTIN rappelle, que depuis 17 ans maintenant, le Musée des Beaux-Arts a entrepris sa métamorphose. Ce temps inclus les études, la construction des réserves et les travaux. Ces derniers se sont effectués en deux phases : une allant jusqu'à 2013 pour la partie Moyen-Âge-Renaissance et une allant de 2015 jusqu'à aujourd'hui pour le reste du Musée. Le budget global est de 60 M€ financés principalement par la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'État et un mécénat de l'entreprise SUEZ.

Durant les travaux, Christine MARTIN précise que les œuvres ont voyagé, en France et à l'étranger, afin qu'elles puissent continuer à être des ambassadeurs de l'art. L'année 2018 a permis d'accueillir 150 000 visiteurs. L'objectif, annoncé par M. le Maire, serait d'en accueillir 300 000/an à l'avenir. Christine MARTIN rappelle que l'entrée au Musée restera gratuite.

Le Musée, totalement accessible aux personnes à mobilité réduite, va rouvrir ses portes le vendredi 17 mai prochain dans un week-end inaugural rempli d'événements festifs.

Christine MARTIN



Coprésidente élue

Cécile LEVANNIER



Coprésidente habitante